

## COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU



### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 17 décembre 2010

L'an deux mille dix, le dix sept du mois de décembre à dix neuf heure, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay le Château

#### ETAIENT PRESENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Jacqueline THEVENIN	X	Dominique MOREAU	X
Claude MICHEL		Gérard REVIDON	x	Serge BERNADON	
Marc SIGNORET	X	Christine BIOUT	X	Anne-Marie MERY	X
Thierry AUDOUIN	X	Sylvain GAUMET	X	Corinne TREBOSC	X
Françoise POBEAU	X	Virginie LAVALETTE		Bernadette ACCOLAS	X

#### ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Mme Françoise SCHEEPERS  
M. Jean-Luc REBY

#### Point n°1 : Approbation du compte rendu de la réunion du 19 novembre 2010

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### Point n°2 : Crèche

**Françoise POBEAU** fait un point sur le dossier :

- Le retour de l'étude de diagnostic devrait intervenir début janvier 2011
- Le projet mené par l'ACEPP (association des collectifs enfants parents professeurs) semble plus abouti.
- Actuellement plusieurs points doivent être étudiés : implantation de la structure d'accueil, financement des frais de fonctionnement par les différentes communes, adhésion de la communauté de commune au projet...

#### Point n°3 : M.S.P.

L'ouverture est prévue le 3 janvier 2011. Actuellement les professionnels de santé installent leur mobilier.

#### POINT N°4 : Remparts

**M. le maire** informe le conseil municipal que les subventions de l'état de 2008 et 2009 ont été reçues. Celles du Conseil général et de la Région sont en cours.

Pour 2011, une nouvelle tranche de travaux de 480 000 € est prévue.

## **POINT N° 5 : Eco-quartier**

**Corinne TREBOSC** informe le conseil, que le schéma d'implantation définitif du quartier a été arrêté. Selon les premières estimations le coût du m<sup>2</sup> viabilisé serait compris entre 25 et 30 €.

Le cheminement favorisant la circulation piétonnière a fait l'objet d'une étude particulière. Cependant, au vu des explications fournies, le conseil municipal sollicite la commission pour demander au bureau d'étude de modifier le plan de circulation des véhicules.

Allier Habitat s'est engagé pour la construction de 4 à 6 logements en locatif.

Une réunion publique pour présenter le projet est prévue le 28 janvier prochain.

## **POINT N° 6: Maison de St Jacques**

**M. le maire** fait un point sur les travaux de la maison Bourbonnaise située près de la maison médicale.

La remise en état de ce bâtiment devrait permettre d'accueillir des pèlerins de St Jacques 6 mois de l'année (du 15 mars au 15 octobre).

Actuellement un montant total de 113 322 € d'aides publiques et privées est acquis pour financer le projet.

L'ouverture est prévue pour le 15 mars 2012.

## **POINT N° 7 Point sur les dossiers en cours et questions diverses**

### ***Bulletin municipal***

Il sera distribué dans les boîtes aux lettres en janvier. Une invitation aux vœux de la municipalité sera adressée individuellement.

### ***Ecole***

Arrivée de 4 enfants en janvier.

Le séjour prévu dans les Alpes pour les CM1/CM2 revient à 50 € par enfant pour les familles.

### ***Centre social de Meaulne***

Vu la fréquentation de l'accueil du mercredi, la municipalité s'interroge sur la pertinence de maintenir ce service. Cela sera revu dans les prochaines semaines.

### ***Concours des villages fleuris***

La municipalité a obtenu le 5<sup>ème</sup> prix dans sa catégorie.

## **POINT N° 8 Délibérations**

A l'unanimité, le conseil municipal est favorable pour solliciter l'aide d'un juriste pour la rédaction de la convention entre la municipalité et les professionnels de santé pour l'utilisation de la Maison Pluridisciplinaire de Santé.

A la majorité des voix pour, le conseil municipal accepte de financer une étude de diagnostic d'un montant de 3 000 € pour un projet d'implantation d'une maison passive en partenariat avec le CPIE.

**L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.**

**Le prochain conseil municipal est fixé  
Le vendredi 21 janvier 2011 à 19h**